



*Voici quelques
conseils... Pour
choisir une séance
de contes adaptée
et faire de cet
évènement une
réussite...*

Nadine DEMAREY - Conteuse

CLEOBADIE PRODUCTIONS

812 rue de l'Espérance

62730 LES ATTAQUES


Téléphone : 06 87 35 58 28

<http://www.nadine-demarey-conteuse.fr/>
conteuse@nadine-demarey-conteuse.fr

n° licence : 2-1048068

n° Siret 449 147 958 00044

Ape : 9001Z



Conter ce n'est pas animer un public excité par l'envie de s'amuser, quel que soit son âge.

Bien sûr, j'aime m'amuser, rire, danser, faire la fête... Mais en ces circonstances, il ne me viendrait pas à l'esprit de me mettre à raconter. Ce n'est pas le moment, tout simplement. Pourquoi ?

Je ne boude pas mon plaisir et raconter est **toujours un plaisir**.


Pour qu'un conte, une histoire existent, il faut quelqu'un pour conter et des auditeurs pour écouter. Il faut un peu de temps pour que l'un apprivoise l'oreille des autres. Il faut un espace où l'on se sente bien, où l'on puisse rêver et voyager en imagination.

Et plus le public est jeune, plus ces conditions sont importantes...

Se poser la question du public est très important. En règle générale, un lieu commun affirme que "le conte, c'est pour les enfants". Mais nous savons que tel n'est pas le cas. Ce serait bien réducteur. Toutefois il est bien sûr possible, et même souhaitable, de raconter aux enfants. Alors ? Comment faire ?

Parfois, on me demande une séance "**pour enfants de 2 à 14 ans**". Je reste coite. Il est évidemment impossible de raconter de manière efficace et satisfaisante pour un public d'enfants d'âges si différents. Et ce n'est pas un caprice de ma part.

Je vous propose donc de passer en revue les différentes possibilités pour une organisation agréable, tant pour vous que pour moi.



Quel est votre public ?
Comment agir au
mieux pour faire vivre le
conte ?

Vous organisez une séance pour un public dit "familial" :

Comme son nom l'indique, ce public est composé à la fois d'adultes et d'enfants accompagnés, plus ou moins jeunes. Pour permettre au futur public de se positionner, je précise toujours "à partir de ... ans", pour chaque séance que je propose. Il est donc indispensable de répercuter cette information dans les documents de communication que vous éditez. Ainsi, les personnes qui choisiraient de venir accompagnées d'enfants plus jeunes savent qu'elles doivent rester proches de ces plus petits (et les accompagner vraiment) pour éviter qu'ils perturbent une séance qui risque de ne pas retenir leur attention pendant toute sa durée.

De même, des groupes d'enfants (centres de loisirs par exemple), sont parfois invités sur ces séances, il est indispensable de les informer de l'âge requis pour apprécier la séance sans perturber l'écoute des personnes venues en famille. **Des enfants trop jeunes regroupés sans surveillance face à une séance qui ne leur convient pas s'ennuient** et le manifestent. Le public en souffre, la conteuse et le musicien aussi, l'organisateur se désespère. En somme, personne n'est satisfait.



Vous organisez une séance scolaire ou adressée à un public d'enfants dans le cadre d'un centre de loisirs :

Il est relativement simple dans ce cas de choisir la séance qui conviendra en se basant sur les âges requis pour chaque séance (exemple : "Terre d'hier et d'aujourd'hui" à partir de 6 ans). Il est cependant utile de préciser que les adultes accompagnateurs doivent se répartir parmi les enfants afin d'en assurer l'encadrement. Si cette dernière condition n'est pas effective, je me réserve le droit de demander son respect avant de commencer.



Vous organisez une séance pour des tout-petits (moins de 6 ans) :

Je propose des séances pour les très jeunes enfants. Il s'agit de **formes très spécifiques**. Pour raconter aux tout petits, on ne peut se limiter à la parole et la gestuelle. Il faut s'adresser à tous les sens du jeune enfant sans oublier la vue et le toucher.

Je crée et j'utilise pour eux des personnages, des décors et des costumes colorés. Je favorise la proximité en m'adressant à très peu d'enfants à la fois. J'adapte la durée à l'âge. Je préserve le plaisir du toucher en laissant les enfants manipuler (sous surveillance) quelques objets ou personnages après la séance.



Nadine DEMAREY Conteuse

Les conditions techniques :

Je n'ai pas d'exigences démesurées dans le domaine technique, mais un minimum m'est agréable.

Je **définis des jauges** en fonction des séances, pourquoi ?

Il ne s'agit toujours pas de caprice de ma part mais d'expérience.

Prenons un exemple : Pour les tout-petits, "Mon tapis dit" accepte un maximum de 20 à 30 enfants, simplement parce qu'au-delà, les enfants ne voient pas le tapis et risquent de se désintéresser des histoires.

Pour les autres séances, j'établis les jauges en fonction de l'âge préconisé (exemple : "Parole de sapin", à partir de 6 ans, 60 à 80 enfants maxi en scolaire - 60 personnes en tout public).

Pour certaines séances, il est possible d'accepter une jauge plus importante, en tout public mais, dans ce cas, ma voix ainsi que la musique sont amplifiées par mes soins et avec mon propre matériel, surtout si la salle est grande. Toutefois, il faut, dans ce cas, prévoir un temps d'installation plus long.

Je vous remercie de veiller à ce que le nombre des auditeurs soit conforme à la jauge définie. Si un dépassement se profile, appelez-moi pour envisager une solution.



Organiser la salle :

Etre bien installé, pour écouter, c'est agréable et facilitant. L'organisation optimale consiste à placer des sièges pour le public (ou des bancs, des tapis pour les très petits) en arc de cercle autour de "l'espace scène" où mon musicien et moi-même sommes placés, idéalement plus en largeur qu'en profondeur. Toute autre organisation est envisageable (notamment en plein air, pour des balades contées), le tout est d'échanger à ce sujet et de définir ensemble les conditions optimales. **Il est à noter que je n'assure pas l'installation des sièges pour le public.**

Evidemment, (mais est-ce vraiment si évident ? Je m'interroge...) la salle ou l'espace en plein air sont isolés de toute perturbation sonore (diffusion d'annonces ou de musique, passages incessants de groupes de personnes non concernées... etc.)

L'accueil

Rassurez-vous, je ne demande pas de tapis rouge mais un accueil. Une personne qui soit présente à notre arrivée dans les lieux, qui nous accompagne, mon musicien et moi-même, qui fasse le lien entre nous et la structure où nous intervenons. Le bonheur suprême en la matière restant la dégustation conjointe d'un breuvage convivial comme un café... Mais rien n'est obligatoire.



La communication

Je donne des titres à mes séances de contes, et ce n'est pas la partie la plus aisée de mon travail. Parfois, voire même souvent, mes séances sont débaptisées puis rebaptisées de noms que je n'ai pas choisis dans les documents de communication des organisateurs. Je ne suis pas une Diva, mais **je tiens à mes titres** qui, même simples, ont été choisis pour refléter les séances qu'ils désignent. J'apprécie que l'on respecte la documentation que je fournis bien volontiers aux organisateurs pour établir la leur.

Lors de l'annonce de la séance, il est utile de préciser les âges conseillés, si la jauge est réduite, si des réservations sont nécessaires, la durée prévue... Autant d'informations utiles au public qui pourra ainsi choisir en connaissance de cause.



CLEOBADIE PRODUCTIONS

812 rue de l'Espérance

62730 LES ATTAQUES

Téléphone : 06 87 35 58 28

<http://www.nadine-demarey-conteuse.fr/>
conteuse@nadine-demarey-conteuse.fr

n° licence : 2-1048068

n° Siret 449 147 958 00044

Ape : 9001Z